

L'HEBDO DU CNDH

N°12 - Août - Septembre - 2013

www.cndh.ma

MIGRATION : LE CNDH APPELLE À L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE PROTECTRICE DES DROITS DES MIGRANTS

Le Conseil national des droits de l'Homme a élaboré un rapport sur la situation des migrants et des réfugiés au Maroc intitulé : « Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : Pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle ». Le Conseil a soumis son rapport à la Haute Appréciation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui « a pris note des recommandations pertinentes du CNDH et a réitéré sa conviction que la problématique migratoire, objet de préoccupations légitimes et parfois sujet de polémiques, doit être abordée de manière globale et humaniste, conformément au droit international et dans le cadre d'une coopération multilatérale renouée ». Sa Majesté le Roi a présidé le 10 septembre 2013 une séance de travail en présence du Chef de gouvernement et de plusieurs ministres, donnant à cette occasion ses instructions pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique. Dans son rapport, le CNDH appelle les pouvoirs publics, l'ensemble des acteurs sociaux et les pays partenaires du Maroc à « prendre acte des nouvelles réalités et à agir en commun pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique publique protectrice des droits, basée sur la coopération internationale et intégrant la société civile ».

MOUSSEM DE TAN-TAN : LE DROIT À LA CULTURE

Sur le thème « Le droit à la culture », le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a participé, du 4 au 9 septembre 2013, au 'Mousssem de Tan-Tan, classé patrimoine culturel immatériel de l'humanité'. Le Conseil a présenté sur un stand permanent ses publications et plus d'une centaine d'ouvrages sur le Sahara, et a proposé pour cette occasion un programme culturel marqué par des séminaires et ateliers sur le patrimoine immatériel saharien, la projection de films dont certains ont fait du Sahara leur principale thématique et la présentation d'une série d'ouvrages scientifiques sur la culture Hassanie. Le programme du CNDH s'est distingué également par l'hommage rendu à la musique Hassanie, à travers la présentation de l'anthologie de la musique Hassanie réalisée par le Centre des études sahariennes.

DOSSIER DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME : LE CNDH RÉITÈRE SON ENGAGEMENT À POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS EN SUSPENS

Suite au sit-in observé depuis le jeudi 22 août 2013 devant le siège du Conseil par un groupe d'anciennes victimes des droits de l'Homme qui revendiquent le règlement de leurs dossiers, le CNDH a rendu public un communiqué de presse dans lequel il a fait un certain nombre de précisions sur l'état actuel de la mise en œuvre des recommandations de l'Instance équité et réconciliation, précisant le nombre de dossiers réglés, ceux se trouvant entre les mains des services du Chef du gouvernement pour finalisation et ceux déposés hors délais. Les statistiques communiquées concernent le nombre de bénéficiaires (dont les participants au sit-in) des indemnités financières, de la couverture médicale, de la régularisation de la situation administrative et financière et de l'intégration sociale (le recrutement direct, l'obtention d'un logement social ou d'un agrément de transport).

M. EL YAZAMI PLAIDE POUR UNE ACTION CONTINUE ET INNOVANTE DE LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME AU MAROC

La 5ème réunion annuelle de la commission parlementaire mixte (CPM) Union européenne/Maroc, tenue le 18 septembre 2013 au siège du Parlement européen, a été marquée par la participation du président du Conseil, M. Driss El Yazami, invité par la Commission pour présenter aux eurodéputés les avancées réalisées par le Royaume en matière de respect des droits humains. M. El Yazami a passé en revue les différents rapports élaborés par le CNDH en particulier celui de la situation des migrants et des réfugiés au Maroc qui a été soumis dernièrement à la Haute appréciation de SM le Roi Mohammed VI. M. Driss El Yazami a insisté sur le caractère continu et innovant du processus de promotion des droits de l'Homme au Maroc. «La promotion des droits de l'Homme au Maroc s'insère dans un long processus de démocratisation, fort de nombreuses années d'actions», a souligné M. El Yazami, ajoutant que les chantiers de réformes lancés en 2011 sont venus renforcer ce processus. 'Déterminé à engranger les réformes, le Maroc n'envisage nullement s'arrêter en si bon chemin et est fermement résolu à capitaliser les avancées accomplies et à faire aboutir les chantiers ambitieux ouverts dans le vaste champ des droits de l'Homme', a-t-il souligné.

CNDH-ENA : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

M. Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et Mme Nadia Bernoussi, directrice de l'Ecole nationale d'Administration (ENA), ont signé, le vendredi 27 septembre 2013, une convention de partenariat qui a pour objectif de renforcer mutuellement les capacités du CNDH et de l'ENA en matière de formation continue, de la recherche appliquée, du conseil et de l'expertise en matière des droits de l'Homme. La coopération des deux institutions portera sur le développement des programmes de formation initiale et continue au profit des étudiants de l'ENA, des membres et du personnel du CNDH et des commissions régionales ; l'organisation des activités scientifiques ; la réalisation des travaux de recherche, de recherche-action, de formation continue et de conseil au niveau national et international ; et l'appui à la diffusion des publications des deux parties contractantes dans l'espace académique et éditorial national et international.

M. EMMANUEL GOLOU, PRÉSIDENT DU COMITÉ AFRIQUE DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE EN VISITE AU CNDH

M. El Yazami accompagné de quelques membres du Conseil a reçu, le 13 septembre 2013, M. Emmanuel Golou, président du Comité Afrique de l'internationale Socialiste (IS) lors de sa visite à Rabat. M. Golou s'est félicité de l'ensemble des initiatives du Conseil et du Royaume en matière de protection et de promotion des droits humains et des libertés. Il a aussi affirmé sa volonté en tant que membre de l'internationale socialiste et président du comité Afrique de l'IS rassemblant près de 30 partis africains observateurs, à contribuer à la relance de la coopération euro-africaine, et de développer de nouveaux partenariats en enrichissant le dialogue euro-africain sur la migration et le développement.

UNE COMMISSION D'INVESTIGATION CONCERNANT LES ÉVÉNEMENTS QU'A CONNUS LA VILLE D'ASSA

Suite aux événements qu'a connus la ville d'Assa le lundi 23 septembre 2013, et dans le cadre de l'exercice de ses missions, le CNDH a délégué une commission d'investigation concernant ces événements. La Commission est composée de Mme Jamila Sayouri, membre du CNDH, M. Taoufiq Berdiji, Président de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Tan-tan

Guelmim, M. Omar Hala et M. Bachri Iguider, membres de la CRDH de Tan-Tan-Guelmim, M. Rahal Boubrik et M. Hamid El Kam, conseillers du président du CNDH.

LE CNDH APORTE DES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA DÉCOUVERTE DES DÉPOUILLES DE HUIT PERSONNES À FADRET ELGUIAA

Suite à l'évocation ces derniers jours par plusieurs supports de la découverte des dépouilles de huit personnes, qui auraient été enterrées en groupe au lieu-dit Fadret Elguiaa, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a publié un communiqué pour rappeler le traitement de ce dossier par l'Instance Équité et réconciliation et exprimer sa disponibilité à recevoir en bonne et due forme tout élément permettant d'avancer dans l'établissement de la vérité. De même, le CNDH entend prendre contact avec les familles des huit personnes évoquées pour recueillir tout élément d'information nouveau, étant entendu que la justice marocaine peut être en permanence saisie, conformément au droit marocain et au droit international.

LE CNDH PARTICIPE À LA 8ÈME RENCONTRE DU DIALOGUE EURO-ARABE DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil national des droits de l'homme, représenté par son Secrétaire général, M. Mohammed Essabbar, et par Mme Zineb El Adaoui et M. Habib Belkouch, membres du Conseil, ont pris part aux travaux de la 8ème rencontre du dialogue arabo-européen des institutions nationales des droits de l'homme, qui s'est tenue cette année du 25 au 27 Septembre 2013 à Copenhague au Danemark, sur le thème 'l'indépendance et la reddition des comptes des institutions nationales des droits de l'homme'. La rencontre a traité des expériences des INDH en matière d'indépendance et de redevabilité dans la loi et dans la pratique. M. Habib Belkouch a fait un exposé sur l'expérience du Conseil national des droits de l'Homme dans ce domaine.

FORMATION SUR LES MÉCANISMES DE MONITORING ET D'INVESTIGATION ET LES TECHNIQUES DE VISITE DES CENTRES DE PRIVATION DE LIBERTÉ

Le CNDH a organisé les 26 et 28 septembre 2013 à Rabat, une formation sur les mécanismes de monitoring et d'investigation et les techniques de visite des centres de privation de liberté, en faveur des membres et de l'équipe administrative du CNDH et de ses commissions régionales. La formation a été organisée dans le cadre du programme de coopération Matra Sud, initié par les Pays-Bas, qui a pour objectif d'appuyer la transition démocratique dans les pays arabes.

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

Délégation d'experts américains (jeudi 29 août) :

M. Driss El Yazami a reçu au siège du Conseil à Rabat, une délégation d'experts américains composée de Mme Claire Spencer, Chef du programme Moyen-Orient/Afrique du Nord à l'Institut royal des affaires internationales (Chatham House) basé à Londres, M. Salman Shaikh, Directeur du Brookings Doha Center et M. Magnus Norell, de l'Institut de Washington. Plusieurs questions ont été examinées lors de cette rencontre, dont la situation des droits de l'Homme au Maroc, la contribution du Conseil à la mise en œuvre des dispositions de la constitution, notamment le volet 'droits de l'Homme', la réforme de la justice, la situation et les actions des organisations non gouvernementales, la protestation pacifique et la relation du Conseil avec l'institution législative en particulier et les autres acteurs en général.

Responsable au parlement européen (vendredi 30 août) :

le président du CNDH, M. Driss El Yazami et son secrétaire général, M. Mohamed Essabbar, ont reçu M. Jonathan Liz, assistant de l'eurodéputé Charles Tannock, chargé de la rédaction du rapport sur le terrorisme au Sahel. Préalablement, le responsable européen s'était rendu à la commission régionale des droits de l'Homme de Laâyoune-Essmara, le 28 août 2013.

Black Leadership Forum (lundi 2 septembre) :

M. Essabbar a reçu une délégation de l'organisation américaine 'Black Leadership Forum', conduite par son président M. Gary Flowers, expert en droits civiques, en analyse des politiques publiques et en justice sociale. Fondé en 1977, le 'Black Leadership Forum' est une organisation regroupant plusieurs associations afro-américaines (qui regroupent plus de 13 millions de membres) et qui s'assigne pour objectif la défense des droits des Afro-américains. La rencontre a été une occasion de prendre connaissance des missions et des actions du Conseil et du Forum et d'examiner les possibilités de partenariat et de coopération futures entre les deux parties.

Délégation de la Commission des affaires européennes du Sénat français (mardi 3 septembre) :

M. Essabbar a reçu une délégation de la Commission des affaires européennes du Sénat français conduite par M. Simon Sutour, président de la commission des affaires européennes et composée de Mme Bernadette Bourzai, sénatrice du Limouzin, Mme Catherine Morin-Dessailly, sénatrice de la Haute-Normandie, M. Jean-François Humbert, sénateur des Français établis hors de France, et M. Sébastien Richard, administrateur au Sénat. Un aperçu succinct a été donné à la délégation française sur les missions, prérogatives et mécanismes régionaux du Conseil, ainsi que sur son bilan au niveau national et international. M. Essabbar qui était accompagné de Mme Houria Esslami, membre du Conseil, a répondu aux interrogations de la délégation française relatives aux actions du Conseil en matière des droits des femmes, du code de la famille, de la traite des personnes et de liberté de presse et d'opinion.

La communauté des démocraties (jeudi 5 septembre) :

M. Mohamed Essabbar s'est entretenu avec Mme Maria Leissner, Secrétaire générale de la Communauté des démocraties, qui a été créée en 2000 en Varsovie, en Pologne. Cette rencontre s'est tenue à la veille de la réunion de la conférence ministérielle de l'organisation prévue le 24 septembre à New-York, qui doit examiner la candidature du Maroc pour l'adhésion au comité exécutif de l'organisation.

Délégation des Iles Baléares (jeudi 5 septembre) :

Le Secrétaire général du Conseil M. Mohamed Essabbar a reçu une délégation de parlementaires des Iles Baléares conduite par M. Juan Carlos Grau Reniés, qui était accompagné de huit députés des différents groupes politiques, notamment ceux intéressés par les thématiques de la santé, l'égalité et la coopération. La réunion a été une occasion pour aborder les sujets d'intérêt commun entre l'Espagne et le Maroc, notamment la situation des immigrés subsahariens, la situation des droits de l'Homme dans les provinces du sud et le rôle des commissions régionales dans la protection et la promotion de ces droits.

CRDH

TANGER

PARTICIPATION AU FESTIVAL 'ALLAMA' DE OUED LAOU' ET AU FESTIVAL DE MOQRISAT

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Tanger a participé au festival 'Allama' de Oued Laou', organisé du 18 au 24 août 2013 sur le thème 'les Marocains du monde', et au festival de Moqrissat organisé du 22 au 25 août 2013 sur le thème 'l'héritage culturel et économique, levier de développement local'.

FÈS-MEKNÈS

PARTICIPATION AU FESTIVAL 'IRDEN, AÏT SADDEN'

La Commission régionale des droits de l'Homme de Fès-Meknès a pris part à la troisième édition du festival 'Irden, Aït Sadden' (province de Sefrou), organisée du 30 août au 1er septembre 2013 sur le thème 'l'agriculture solidaire au service du développement durable'. La participation de la commission à ce festival qui vise à promouvoir la culture des droits de l'Homme et les valeurs de citoyenneté, a pris la forme d'ateliers de travail sur le droit au développement et sur le rôle de la femme dans le développement en faveur des femmes d'Aït Sadden. La commission s'est chargée à cette occasion, de la réalisation d'un film documentaire sur les différentes activités du festival.

ERRACHIDIA-OUARZAZATE — CINQUIÈME SESSION

ORDINAIRE

La Commission régionale des droits de l'Homme de Errachidia-Ouarzazate a tenu sa cinquième session ordinaire le samedi 7 septembre 2013 à Errachidia, en présence de M. Essabbar, secrétaire général du Conseil. Plusieurs points ont été débattus durant cette session notamment les derniers développements en matière de droits de l'Homme sur le plan national et régional, la discussion d'une convention de partenariat en matière de mise en œuvre des droits des enfants avec la commune de Ouiselsat dans la province de Ouarzazate et la finalisation du plan d'action de la commission pour le reste de l'année 2013.

MARRAKECH — CINQUIÈME SESSION

ORDINAIRE

La Commission régionale des droits de l'Homme de Marrakech a tenu sa cinquième session ordinaire le samedi 7 septembre 2013 à Marrakech. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, en particulier la présentation du bilan d'activité de la commission durant les premiers mois de 2013, l'évaluation du plan d'action des commissions thématiques et l'actualisation de la liste des membres de la commission.

AL HOCEIMA-NADOR —

AU SALON RÉGIONAL DU LIVRE D'AL HOCEIMA

La Commission régionale des droits de l'Homme d'Al Hoceima-Nador a présenté sur un stand les différentes publications du Conseil à l'occasion du Salon régional du livre, organisé du 22 au 27 septembre sur le thème «la lecture pour un développement social citoyen et innovant».



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Où l'Homme est au centre
Conseil national des droits de l'Homme